

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2024

DELIBERATION N°2024.00534

RAPPORTS PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA RÉGIE D'EAUX BRUTES RELATIFS À L'EXERCICE 2023

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 71

Nombre de pouvoirs : 30

Nombre de voix : 101

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,
Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. Laurent CHAPUIS,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
Mme Laura CINIÉRI, Mme Viviane COGNASSE, M. Paul CORRIERAS,
M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, Mme Marianne DELIAVAL,
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,
Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Luc FRANCOIS,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Daniel GRAMPFORT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA,
Mme Brigitte MASSON, Mme Solange MORERE, M. Tom PENTECOTE,
M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI,
Mme Brigitte REGEFFE, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT,
Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI,
Mme Laetitia VALENTIN, M. Jacques VALENTIN, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à Mme Viviane COGNASSE,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Catherine CHAPARD,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Michel GANDILHON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Thierry NITCHEU donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
M. Jacques PHROMMALA donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Henri BOUTHEON, M. André CHARBONNIER, M. Philippe DENIS,
Mme Véronique FALZONE, M. David FARA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET,
Mme Fabienne MARMORAT, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Evelyne ORIOL, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2024

RAPPORTS PRIX ET QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET RAPPORT D'ACTIVITE DE LA REGIE D'EAUX BRUTES RELATIFS A L'EXERCICE 2023

Conformément aux dispositions des articles D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités sont tenues d'établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour le périmètre sur lequel elles sont compétentes.

Ce rapport doit être présenté à l'Assemblée délibérante ainsi que tous les rapports prix et qualité établis par les syndicats auxquels la collectivité adhère pour l'exercice de la compétence eau potable sur ses communes membres.

Un exemplaire de ces rapports doit être également transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

En outre, conformément à l'article 16, des statuts de la Régie d'Eaux Brutes (Territoire Furan) adoptés par le Conseil Métropolitain du 28 janvier 2021, la Régie est tenue d'établir un rapport d'activité soumis pour avis à son Conseil d'Exploitation et présenté au Conseil Métropolitain.

Le Conseil Métropolitain, prend acte de la présentation au titre de l'exercice 2023 :

- **du rapport prix et qualité du service de l'eau potable métropolitain ;**
- **du rapport d'activité de la régie d'eaux brutes (territoire Furan) ;**
- **des rapports prix et qualités des services d'eau potable du Syndicat des monts du lyonnais et de la basse vallée du Gier et du Syndicat des Eaux du Haut-Forez.**

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente



Sylvie FAYOLLE